HAUTEFAGE LA TOUR

Bulletin municipal N° 8

LE CONSEIL MUNICIPAL

EST HEUREUX DE VOUS

PRESENTER

SES MEILLEURS VOEUX DE

BONHEUR,

PROSPERITE ET SANTE

POUR 1998

LE MAIRE
Guy VICTOR

MOT DU MAIRE :

Poursuivre la publication de ce document était un des engagements que j'avais pris au sein de l'équipe que vous avez élue le 16 juin 1995.

En effet, nous pensons avoir un devoir d'information et de communication envers tous les habitants de HAUTEFAGE LA TOUR.

Notre principal objectif reste donc de travailler pour HAUTEFAGE LA TOUR et pour ses habitants, mais aussi avec eux, dans le dialogue et la concertation pour une gestion saine dans la confiance et l'intérêt de tous.

C'est donc avec une grande satisfaction que je vous adresse ce 8ème bulletin municipal.

Le Maire a de plus en plus de responsabilités et de moins en moins de moyens financiers pour réaliser des projets de développement de la commune.

Pour l'année écoulée, nous avons été bloqués dans nos différents travaux envisagés; en raison des prévisions de restauration du massif occidental de l'église Notre-Dame. Comme vous pouvez le constater dans les pages suivantes, le coût de réalisation de cette restauration étant très élevé, aucun travaux en 1997 pour l'église Notre-Dame n'a donc été effectué.
Par contre pour 1998, nous avons la charge de deux tranches et nous n'avons pu demander des subventions pour la deuxième tranche ne sachant à quelle date exacte commenceront les travaux, de plus la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ne nous a pas transmis à ce jour les descriptifs nécessaires pour la demande de subvention, d'où notre inquiétude.

Il n'existe pas de recette miracle, seuls la mise en commun de nos idées et l'investissement de chacun dans un même projet permettra de sauvegarder la vie dans notre village.

VOTRE MAIRE

TRAVAUX REALISES EN 1997

CHEMINS RURAUX :

LES GRANGES
SAINT JUST HAUT
PIGNOL
GRANGES BASSES
LAMASSAS

Coût de l'opération : 97 474, 75 Francs

La Mairie fait un effort important pour la réfection des chemins, en contre-partie nous vous demandons de bien vouloir en faire l'entretien par le traitement des herbes qui se développent au milieu de la chaussée et provoquent à long terme une dégradation du goudronnage.
Nous vous en remercions à l'avance.

EGLISE NOTRE DAME DE HAUTEFAGE :

Les travaux de restauration du massif occidental de l'église Notre-Dame, prévus pour 1997, n'ont pu être engagés.
Les études ayant posées des problèmes, en effet la longueur des micropieux s'étant révélée inexacte; les travaux commenceront donc au début de cette année.

Coût des travaux :

1ére tranche : 700.000,00 Francs
2ème tranche : 450.000,00 Francs

Afin d'entretenir la toiture, la **DRAC** (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Bordeaux doit solliciter Monsieur DEGREZ pour en obtenir le démoussage.
Il devrait se réaliser également la mise en valeur de la source miraculeuse passant au pied de l'autel, sous les dalles de l'église Notre-Dame et sortant à l'extérieur côté ouest.

EGLISE SAINT THOMAS :

Un balayage et la rénovation de la toiture ont été effectués.

EGLISE BONNEVAL :

Une révision du clocheton a été aussi réalisée.

EGLISE SAINT JUST :

Pour éviter la visite dégradante des pigeons, les dernières grilles ont été posées aux ouvertures.

SALLE DES FETES :

Afin d'embellir la place de la Salle des fêtes, une plantation d'arbres sera faite très prochainement, **place du 8 mai.**

LOTISSEMENT IMBERT :

Deux lots sont vendus sur la partie non lotie.

PLAN DU LOTISSEMENT

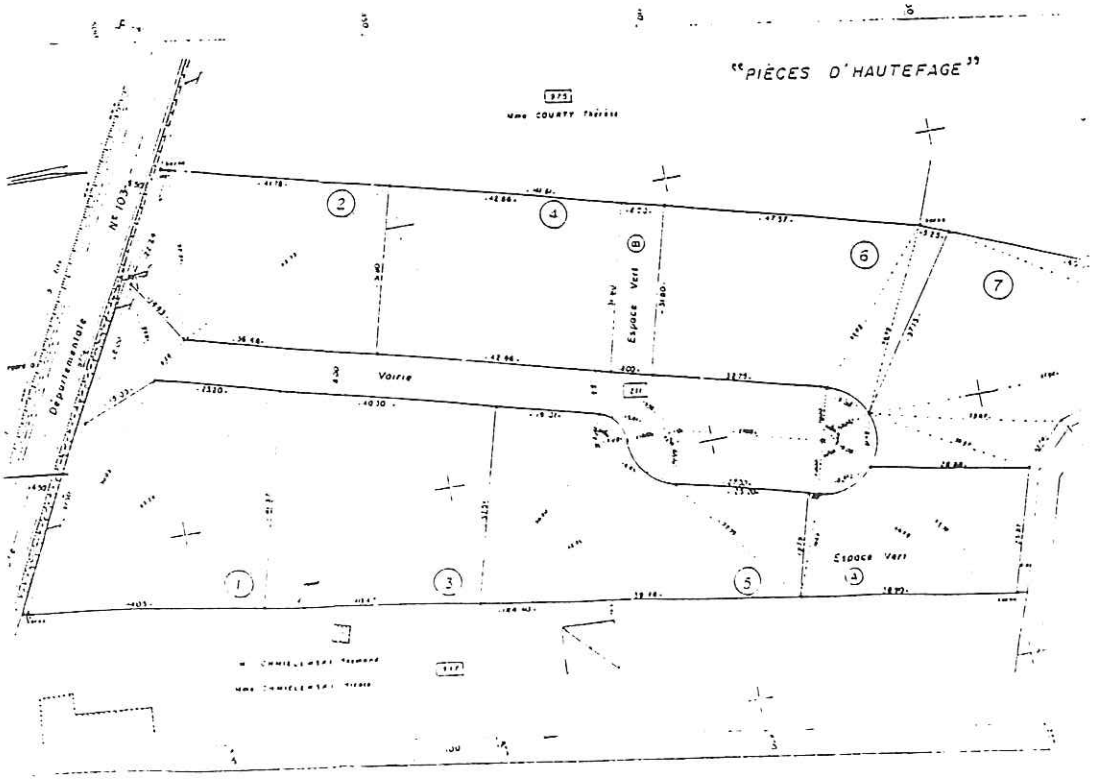

La réunion de chantier pour la viabilisation du Lotissement a eu lieu le 15 janvier 1998.
La surveillance des travaux d'aménagement est confiée au Syndicat de voirie. Les travaux commenceront fin février, début mars.
Nous précisons que le Syndicat eau et assainissement est chargé de la réalisation du tout à l'égout et de l'alimentation en eau potable. Vu le coût des travaux, le Syncicat est obligé de lancer un appel d'offres pour le choix de l'entreprise qui effectuera la pose des conduits.

MULTISERVICE :

Vu le prochain départ à la retraite de Madame COURTY, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 17 octobre 1997, a désiré maintenir l'activité du village en créant un multiservice et a donc acquis un terrain, près de la Poste en bordure de la Départementale 103, pour le projet "épicerie, bar, tabac et éventuellement un distributeur de carburant"

Coût d'achat du terrain : 30.000,00 Francs.

Monsieur le Maire a pris contact avec les administateurs d'Intermarché, ces derniers sont d'accord pour la création d'un Relais des Mousquetaires.
Malgré l'intervention d'Intermarché, la réalisation du projet soit la construction, l'aménagement , etc... reste à la charge de la commune.
De ce fait, nous avons contacté la Chambre de Commerce qui par l'intermédiaire de nos soins vous transmettra un questionnaire, car avant d'engager la commune dans la réalisation de ce projet, nous vous demanderons d'avoir la gentillesse de bien vouloir nous répondre.

ORDURES MENAGERES :

Nous vous demandons de faire un tri sélectif en portant les verres et bouteilles plastiques dans les containers, place de la Salle des fêtes.
Un container pour récupération des verres sera déposé au lotissement LABAU.
Les ordures ménagères sont un problème majeur pour toutes les communes.
Un projet départemental est à l'étude pour le traitement de celles-ci, mais **à quel coût ?**

BOUDOUYSSOU - TANCANNE :

Des pièges sont à votre disposition pour la capture des ragondins.
Veuillez vous adresser chez Monsieur PILLES Alain Joël à la "garde-basse" à HAUTEFAGE

FETE DU 14 JUILLET :

Le Vide-Grenier organisé par le Syndicat d'initiative a été réussi malgré le mauvais temps et la soirée s'est terminée, comme les années précédentes par un feu d'artifice tiré de la Tour.

FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA MAIRIE :

La Mairie est informatisée depuis la fin de l'année 1997.

Coût : 35 000,00 Francs

Madame VIGOUROUX Nicole, actuellement employée à la Mairie, a été reçue au concours d'adjoint administratif et sera prochainement nommée Secrétaire, vu le départ à la retraite, début 1999, de Madame MICHAU.
Vous êtes cordialement invités à la remise de la médaille Départementale et Communale à Madame MICHAU qui aura lieu le dimanche 10 mai à la Salle des fêtes.
Vous recevrez en temps voulu une invitation personnelle.

DEMOGRAPHIE 1997

Naissances :

CABANNES Gaëtan	26 janvier
COWPER Noémie	11 mai
CZAPLICKI Anaïs	29 septembre
DE OLIVEIRA Célanie	12 décembre
GALLI Natacha	16 février
LAFOSSE Sylvain Valentin	19 janvier
MAURICE François Louis	11 novembre
PILLES Anne	19 décembre
ROUCH Cloé Marine	28 avril
SIMON Justine	8 avril

Mariages :

CAMPAGNE Christophe - VERZINET Sylvie	12 juillet
CARDOSO Eusébio - QUARANTA Marie Joëlle	13 septembre
CHAMBANEAU Max - BROQUERE Marie Anne	15 mars
GRANAT Patrice - CUISSET Liliane	17 août
LEYMAT Philippe - SOULIES Nadia	5 juillet
MARTY Thierry - DAUMAND Evelyne	4 octobre
ROUCH Dominique - SAUVAGE Nancy	28 juin
SOLACROUP René - LASJUNIES Lisette	7 février

Décès :

BOUTET Rosalie	8 décembre
BROQUEDIZ Auguste	15 décembre
BROUENS Yvonne	11 avril
FONTANELLA Luigi	19 septembre
GREPPAT Albert	5 avril
MASSAZ COMBE Suzanne	30 mai
MAUREL Elia	21 septembre
PATIN Michel	14 juin
PICHAYROU Gaston	30 avril
QUARANTA Etienne	27 juillet
SEGATO Maria	20 avril
SIMORRE Léonie	26 mars
TRICOU Charles	10 février
VASSILEV Séverine	6 avril

COMMUNAUTE DES COMMUNES DU CANTON DE PENNE D'AGENAIS

Dans le cadre de l'Intercommunalité, il a été créé plusieurs commissions à savoir :

1°) COMMISSION VOIRIE

Président : Monsieur René LALBAT
1er Vice-Président : Monsieur Roger BOISSIERE
2ème Vice-Président : Monsieur Pierre LAMOTHE

2°) COMMISSION ORDURES MENAGERES

Président : Monsieur Guy VICTOR
1er Vice-Président : Madame Françoise FOUGERAY
2ème Vice-Président : Monsieur André BONNEILH

3°) COMMISSION HABITAT

Président : Madame Gisèle GRAF
1er Vice-Président : Monsieur Jean Pierre LORENZON
2ème Vice-Président : Monsieur Guy VICTOR

La majorité des communes des cantons de Penne, Tournon et Fumel ont été favorable à la mise en place de l'opération **OPAP** (Opération Programmée d'Amélioration du Patrimoine) du Pays du Lot.

Situation et caractéristiques de la zone

Les cantons de **Penne, Tournon et Fumel** font partie intégrante du Pays du Lot, situé au Nord-Est du Département (auquel se rajoutent les 2 cantons de Villeneuve Sur Lot).

Le territoire des 3 cantons se caractérise par :

- un pôle attractif, FUMEL, avec une zone périphérique où sont concentrées les activités industrielles et artisanales lourdes,
- un pôle relais PENNE-ST SYLVESTRE, situé entre Villeneuve Sur Lot et Fumel, où sont présentes les industries dérivées de l'agriculture,
- une zone rurale où la population est plus dispersée, entre Penne et Tournon.

Sur les 3 cantons, il existe une forte potentialité en matière de tourisme avec la présence de pôles d'attraction touristiques et culturels forts (BONAGUIL, PENNE...), le renforcement du tourisme rural avec le pôle touristique Pays de Serres et l'essor du tourisme fluvial avec le pôle touristique de la Vallée du Lot.

Dans le cadre du Projet Collectif de Développement (PCD) du Pays du Lot, 3 des 4 grands axes du développement du Pays du Lot sont spécifiques aux 3 cantons. Ces axes sont les suivants :

- poursuivre les efforts de redéploiement économique dans le secteur du Fumélois,
- répondre aux besoins de la population rurale entre Tournon et Penne,
- initier une dynamique sociale et économique autour du projet de remise en navigation du Lot.

Sur ces 3 cantons, la politique du Conseil Régional avec le PCD a été renforcée par une politique d'ETAT, le Programme de Développement Intégré (PDI) qui vise à renforcer les bassins de vie ruraux les plus fragiles. Dans ce cadre, l'ETAT finance :

- les mesures en faveur de l'artisanat et du commerce, tel que l'ORAC,
- la remise en valeur de stations touristiques rurales,
- la rénovation de centres de vacances et de loisirs, le renforcement de l'animation socioculturelle et l'aménagement d'espaces publics d'animation.

Choix du périmètre de l'OPAP

Jusqu'à ce jour, le Pays du Lot a peu bénéficié d'opération d'amélioration de l'habitat de type OPAH ou PST.

Alors que le PDI et le PCD permettent aujourd'hui de lancer une dynamique locale sur les 3 cantons de PENNE, TOURNON et FUMEL, notamment avec des actions telles que l'ORAC et l'aménagement des bourgs, il apparaît essentiel d'intégrer à cette dynamique une opération sur l'habitat.

Le choix de ce périmètre est donc pleinement justifié par la mise en place d'actions collectives sur ce même territoire des 3 cantons (PCD, PDI, ORAC...) et sachant que les 2 autres cantons plus urbains ne rentrent pas dans la même logique.

Finalité

L'OPAP doit permettre de renforcer l'offre immobilière :

- en tenant compte de l'ensemble de la gamme de produits immobiliers (locatif, locaux d'activité, hébergement touristique, accession...),
- en intégrant le logement comme élément d'attractivité des communes,
- en créant des connexions entre les actions relatives à l'habitat, à l'environnement, au développement économique, etc...